

Commonwealth, tout comme le sont les dépendances britanniques et les territoires extérieurs de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'appartenance au Commonwealth est un aspect important de la politique extérieure du Canada. Le Canada a toujours contribué à l'expansion et au développement d'un Commonwealth dynamique, efficace et capable d'exercer une influence favorable dans la recherche de la paix et du progrès international. Les objectifs du Canada sont restés constants: consolider l'association, encourager une participation plus active de ses membres et aider le Commonwealth à devenir un instrument de coopération concrète. Le Commonwealth ne possède pas de règles obligatoires, et les décisions sont prises après consultation et non au moyen d'un vote.

Le Secrétariat du Commonwealth à Londres organise les conférences officielles du Commonwealth et assure le service des séances, facilite l'échange de renseignements entre les pays membres et rassemble leurs divers points de vue. La contribution canadienne au budget du Secrétariat pour 1979-80 s'élevait à \$1.2 million environ, soit 19.2% du total. En 1978-79, le Canada a fourni plus de \$17 millions à de nombreux autres programmes et institutions du Commonwealth, en particulier au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (\$7.8 millions), au Programme du Commonwealth pour la jeunesse (\$577,000), à la Fondation du Commonwealth (\$504,000) et au Plan de bourses d'étude et de recherche du Commonwealth (\$2.6 millions).

Une fonction importante du Secrétariat est l'organisation des conférences des chefs de gouvernement du Commonwealth qui se tiennent tous les deux ans. Sur quelque 50 conférences du Commonwealth tenues en 1979, près de la moitié touchaient le secteur non gouvernemental, par exemple la 25<sup>e</sup> Conférence parlementaire du Commonwealth en Nouvelle-Zélande. Parmi les principales réunions au niveau des gouvernements en 1979, on peut mentionner la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth à Lusaka (Zambie), la Réunion des ministres des Finances du Commonwealth à Malte, et la Réunion des ministres du Commonwealth pour la coopération industrielle en Inde.

## 20.2.2 Le Canada et la francophonie

Le terme «francophonie» désigne généralement l'ensemble des pays dont la totalité ou une partie de la population est d'expression française. Il sert également à désigner le mouvement visant à doter le monde francophone d'un cadre structuré et fonctionnel.

Le gouvernement fédéral encourage l'élargissement et le resserrement des liens avec les pays francophones. Ces dernières années, les relations avec les pays francophones de l'Europe se sont considérablement intensifiées et diversifiées, et de nombreux liens ont été établis avec les pays francophones du Tiers Monde. L'aide au développement demeure une activité importante.

Le Canada joue également un rôle au sein d'organismes multilatéraux comme l'Agence de coopération culturelle et technique, dont il est un membre fondateur. A la Cinquième Conférence générale de l'Agence, qui a eu lieu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) en décembre 1977, on s'est entendu entre autres pour développer le volet scientifique et technique de l'Agence, lequel avait été élaboré à une conférence des ministres responsables au Luxembourg en septembre 1977. Il a été décidé de lancer un programme spécial de développement basé sur des contributions volontaires provenant de la moitié environ des pays membres. Le Canada est un des principaux participants à ce programme qui s'est avéré un moyen fructueux de collaboration particulièrement en ce qui concerne les pays africains intéressés.

La Conférence de décembre 1979 a également réaffirmé le principe du regroupement des programmes de l'Agence autour de trois axes principaux: développement, éducation et coopération scientifique et technique, et celui de la promotion des cultures et des langues nationales.

Le Canada est membre de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays de langue française; à la réunion annuelle qui s'est tenue à Québec en avril 1979, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba y ont participé.